

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2542

présenté par
M. Huyghe
-----**ARTICLE 14**

I. – À la première phrase de l’alinéa 5, supprimer les mots :

« en France ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression aux alinéas 8, 14, 18 et 22

EXPOSÉ SOMMAIRE

L’objectif de cet amendement est de lever toute possibilité de contourner la législation, en entretenant par exemple une famille en situation de polygamie en dehors de nos frontières. Le simple fait de vivre en état de polygamie, où que ce soit, doit constituer un empêchement à la délivrance d’un titre de séjour.